



## DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**A formuler 15 JOURS AVANT LA DATE DES TRAVAUX**



Le pétitionnaire devra, s'il y a lieu, avoir obtenu une autorisation d'urbanisme de la Ville **avant** de demander un arrêté de voirie. Toute modification d'aspect extérieur, même dite « à l'identique » (changement de volet, remplacement d'ardoises sur toiture, ravalement de façade...) est soumise à autorisation préalable.

### I – DECLARANT

NOM PRENOM ou DENOMINATION	Téléphone :
ADRESSE :	Mail :

### II – TERRAIN

ADRESSE DU TERRAIN concerné par la demande :	Références cadastrales (facultatif) :
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE si différent du déclarant :	

### III – OBJET DE LA DEMANDE

Déménagement

Adresse actuelle : .....

Emménagement

Adresse future : .....

Mariage/Sépulture

Préciser le lieu : .....

Pose d'échafaudage en vue d'effectuer des travaux de : .....

Pose bennes à gravats, cabanes de chantier

Renouvellement du numéro de voirie (*à charge du demandeur*)

Autres travaux divers - à préciser : .....



## DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**A formuler 15 JOURS AVANT LA DATE DES TRAVAUX**

### IV – PERIODE PREVUE

Date : .....

Horaires : .....

### V – OBSERVATIONS PARTICULIERES (plan, repère visuel sur le terrain, mesures de stationnement et de circulation souhaitées)

### VI - Nom et adresse de l'entreprise qui réalise les travaux :

.....  
.....

### VII – ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

*Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus, m'engage à réaliser les travaux après réception et suivant les termes de l'arrêté communal.*

NOM .....

Date .... / .... / .....

Signature :

**Formulaire à renvoyer par courriel aux services techniques à [accueil.secteur2@loirelayonaubance.fr](mailto:accueil.secteur2@loirelayonaubance.fr)**

Les panneaux de stationnement peuvent être obtenus auprès du : « Service Voirie » Zone Artisanale 1 rue Gutenberg 49290 Chalonnais sur Loire, aux horaires suivants : **8h30 ou 13h30.**

 **SERVICE RESERVE UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS ET NON AUX PROFESSIONNELS**